MERCREDI 20 AVRIL 1892 — N° 32 — TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux Valaisans

Paraissant le Mercredi et le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Suisse : Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
Etranger : (Union postale fr. 11 50

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré*, à Sion.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste
Tous les envois doivent être affranchis.

Annonces: Cantonales 15 c. | Suisses 20 c. | Etrangères 25 c. — la ligne ou son espace
Réclames 50 cent. la ligne ou son espace.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler* à Sion, Lausanne, Genève, etc.

Revue politique.

Le Continent Noir.

En l'absence de grands évènements politiques sur notre vieille terre d'Europe, c'est vers la jeune Afrique que se tournent aujourd'hui tous les regards. Nous avons dit quelle importance s'attache pour les peuples modernes à la possession de vastes colonies. Leur exubérante activité se trouve à la gêne dans leurs étroites frontières ; la population y est si dense que l'émigration devient un mal nécessaire. Riches ou pauvres, beaucoup sont contraints d'aller au dehors chercher des débouchés aux produits de leur industrie, des clients à leur commerce. On peut dire aujourd'hui que le criterium infaillible de la grandeur des nations est l'étendue et la propriété de leurs colonies, qui prolongent leur territoire au-delà des mers et sont à la fois des sources de revenus et des foyers d'influence. Le continent africain surtout offre à l'expansion européenne d'immenses étendues. C'est un pays riche, fertile. De grands fleuves conduisent les explorateurs, à travers de belles plaines ou d'épaisses forêts jusqu'à des milliers de kilomètres des côtes. Des affluents nombreux, presque tous navigables, apportent à ses grandes artères les produits naturels de vastes contrées, et remportent pour les distribuer à d'innombrables peuplades les objets manufacturés apportés d'Europe. Aucun pays n'a été plus richement doté que celui-là de ces « chemins qui marchent » comme Pascal appelait les fleuves. Depuis vingt ans cette terre vierge encore et mystérieuse pour nos pères nous a livré le secret de sa merveilleuse fécondité. Prenez une carte d'Afrique de 1850. Vous constaterez que les côtes seules étaient explorées à cette époque. Tout l'intérieur de l'immense continent est une large place vide avec cette seule indication : Contrées inexplorées. C'est à l'Angleterre et à la France que la science et le commerce doivent surtout ce vaste champ d'expériences et d'exploitation. En 1857 et 1858 les Anglais Speke et Burton, partis de Zanzibar s'avancèrent jusqu'au lac Tanganyika dont les eaux se déversent dans la saison des grandes pluies, dans le bassin du Congo. Sous l'équateur Speke reconnut le lac Victoria Nianza d'où sort le Nil; quelques années après, en 1864, Baker découvrait l'Albert Nianza et s'assurait que le fleuve qui s'épanche au nord de la région des grands lacs est bien le père et le dieu de l'Egyte.

L'Afrique australe fut presque complètement explorée par un missionnaire anglais Livingstone. En 1849 il parcourait la région du lac Ngami, de 1852 à 1854 il relevait le cours supérieur du Zambèze ; il poursuivait son œuvre en 1855 et 56 par la reconnaissance du cours inférieur. Il fut le premier européen qui traversa l'Afrique d'une mer à l'autre. Il mourut en 1873 près du lac Bangouelo.

Le grand fleuve du Congo fut reconnu une première fois par le voyageur américain Stanley, parti de Zanzibar en 1876, il suivit d'abord les traces de Speke et Burton jusqu'aux grands lacs, puis s'engageant hardiment dan l'intérieur il atteignit le Congo et, en descendit le cours jusqu'à l'Atlantique. En 1887 envoyé par le *New-York Hérald*, il recommença son voyage en sens inverse, remonta le cours du Congo, en reconnut les principaux affluents, traversa la ténébreuse forêt qui sépare le fleuve du lac Albert Nianza, enrichit encore la géographie de renseignements précieux sur le Victoria Nianza, enfin, après deux ans de luttes et de souffrances il atteignait Bagamoyo, possession allemande sur l'Océan Indien.

Un Français, M. Savorgnan de Brazza, a fait sa chose du bassin de l'Ogowé ou Congo français, qu'il ne cesse d'explorer en tout sens depuis 1872, qu'il a organisé et dont il est le gouverneur. Soldats, marins et savants français parcourent sans relâche toutes les régions du Niger ; en 1887 une canonnière de la République, partie du cours supérieur du fleuve mouillait sous les murs de la mystérieuse cité de Tombouctou. Il faut citer enfin de nombreuses expéditions scientifiques parties pour explorer les bords du lac Tchad et dont aucune jusqu'ici n'est encore parvenue à son but, soit que les maladies pestilentielles les aient obligées à rebrousser chemin, soit que les flèches empoisonnées ou les fusils des indigènes aient fait de ces hardis voyageurs des martyrs de la science.

***

La France, l'Angleterre l'Allemagne et le Portugal se sont taillé dans le continent noir de vastes sphères d'influence.

Outre l'Algérie qui est divisée en département, qui fait partie intégrante du territoire de la République et dont la population est de 4 millions d'habitants, la France possède le Sé-

---

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 22

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec la Société des gens de lettres de Paris.

La Petite Dompteuse

PAR

Armand DUBARRY.

A ce moment, Marguerite, au bas de sa voiture, parée et relevant gracieusement son manteau de satin, gagnait les coulisses de la baraque, et Chalu reparaissait au campement.

Il venait prendre son paquet de hardes, qu'il n'avait pas emporté la veille.

— Bonjour, mam'selle Fatouma, dit-il visiblement heureux de la coïncidence.

— Bonjour, Pierre, repartit la jeune fille, tendant la main à son ami.

— Vous allez travailler.

— Il le faut.

— Il le faut parce que vous le voulez.

— Parce que je le veux ! vous savez combien ce métier me torture !

— Insurgez-vous, cessez d'engraisser vos persécuteurs, et changez de profession.

La princesse des îles de la Sonde eut un triste sourire et répliqua :

— Vous venez chercher vos effets ?

— Oui.

— Avez-vous une autre condition ?

— Non.

— Comment vivrez-vous si votre chômage se perpétue ?

— A la grâce de Dieu !

— J'ai dix francs qui ne me sont d'aucune utilité ; permettez-moi de vous les offrir.

— Dix francs ! c'est le produit de dix années d'économie ! Je refuse.

— Ce serait mal, car vous me causeriez du chagrin. Attendez ; ils sont là-haut.

Fatouma remonta, et revint, au bout de quarante secondes, portant un sac de toile grand comme une poche de robe, contenant 3 francs en sous, cinq francs en pièces de cinquante centimes et deux francs en pièces de un franc.

— Cachez cet argent, fit-elle en versant sa maigre épargne dans la main de Chalu.

— Ah mam'selle Fatouma, mam'selle Fatouma !... dit le pitre ému et ne sachant s'il devait accepter le modeste et généreux don.

— Vous me rendrez mon trésor plus tard, avec les intérêts, insista presque gaiement la jeune fille.

« Ne partez pas tout de suite ; je tiens à vous reparler.

« D'ailleurs, vos effets sont probablement resserrés et vous auriez des difficultés à les ravoir à cette heure.

« Patientez jusqu'à la fin de la séance, et promettez-moi que, loin de la ménagerie, vous n'oublierez pas Fatouma.

— Vous oublier, mam'selle !... Tant que je vivrai, je resterai votre ami respectueux, fidèle et dévoué je vous le jure.

— On m'appelle. Sitôt que j'aurai fini, je vous reverrai, Pierre.

" Généreuse enfant, marmonna le pitre, demeuré derrière la loge.

« N'est-ce pas un meurtre qu'une pareille créature soit à la merci de scélérats du genre de Barbavara ?

« Les lions rugissent et s'agitent comme ils rugissaient et s'agitaient hier.

« C'est bizarre.

« Est-ce que le rajah mitonnerait de leur abandonner la princesse ?..

« Il est invraisemblable qu'il projette d'assassiner celle qui lui est si profitable.

négal et le Soudan français où l'administration civile n'a pas encore remplacé le commandement militaire ; les rivières du Sud, un grand nombre de comptoirs sur les côtes de Guinée, et le protectorat de Porto-Novo qui lui vaut aujourd'hui des démêlés avec le roi du Dahomey. Le Congo français et le Gabon ; L'île de la Réunion, Mayotte, les Comores et le protectorat de Madagascar. A l'entrée de la mer Rouge elle possède le territoire d'Obock, et, sur la Mediterranée le protectorat de la Tunisie.

L'Angleterre possède la colonie de Gambie, au sud du Sénégal ; la colonie de Sierra-Leone fondée avec des négres libérés de l'esclavage ; le Niger inférieur et son affluent le Benové qui leur ouvre une voie facile vers l'intérieur et le lac Tchad ; des comptoirs en grand nombre sur la côte de Guinée. Au sud de l'Afrique ils ont la belle colonie du Cap et étendent leur protectorat jusqu'à la région du Zambèze. Enfin ils occupent l'Egypte et sont en état de pénétrer par le Nil dans le Kordofan et le Darfour.

Les Allemands, nouveaux venus dans la politique coloniale, n'en ont pas moins étendu leur influence sur de vastes régions. Au sud-est du Niger le Cameroun leur ouvre une perspective vers le lac Tchad, au midi du Congo leur protectorat s'étend sur les vastes territoires de Damara et de Namaqua. En face de Zanzibar ils possèdent une longue étendue de côtes et pénètrent jusqu'aux grands lacs. Enfin ils protègent la côte des Somaulis au sud du détroit de Bab-el-Mandeb. Toute la région du Zambèse est sous le protectorat portugais. Citons enfin pour mémoire le prétendu protectorat de l'Italie sur l'Abyssinie qui repousse énergiquement cet honneur, et ses droits sur Massouah (Mer Rouge), droit qui lui ont jusqu'ici rapporté plus d'embarras que d'argent comptant.

Canton du Valais.

Conseil d'Eat. — *Seance du 14 avril 1892.* Il est porté un projet de loi modifiant la loi du 25 mai 1859, sur la publication des actes de carence, dans le sens que les publications des actes de carence se feront par les soins des préposés aux poursuites au lieu des juges de commune.

— Il est arrêté le texte d'un projet de loi sur la police des étrangers et des Suisses domiciliés dans le canton.

— Il y a lieu de rectifier la décision qui a paru concernant l'approvisionnement du sulfate de cuivre. Il faut lire 20,000 *kilos* au lieu de *20 quintaux.*

— Au vu de la production d'un diplôme délivré par l'université de Genève, le S. Paul Rutishauser est autorisé à pratiquer l'art dentaire en Valais.

***

Arrêté du 14 avril 1892 ordonnant une collecte en faveur des incendiés de Chalais.

Le Conseil d'Etat du canton du Valais

Voulant venir en aide aux victimes de l'incendie qui a consumé une grande partie du village de Chalais, le 11 avril courant ;

Sur la proposition du Département de l'Intérieur,

Arrête :

Art. 1. Il sera fait en faveur des incendiés de Chalais et par les soins des conseils municipaux, une collecte à domicile dans toutes les communes du canton.

Cette collecte aura lieu du 25 avril courant au 16 mai prochain.

Art. 2. Les dons seront reçus tant en nature (vêtements, denrées, etc.) qu'en espèces.

Art. 3. Sitôt après la réception du présent arrêté, MM. les présidents des municipalités et des bourgeoisies convoqueront leurs conseils respectifs pour soumettre à leur délibération le montant des subsides que ces conseils veulent souscrire.

Art. 4. Les présidents des communes s'adresseront, en outre, aux corporations et aux confréries religieuses, ainsi qu'aux sociétés civiles existant dans la commune pour recevoir leurs dons.

Art. 5. Le produit des collectes, accompagné du bordereau, sera transmis avec la suscription : « *Dons pour les incendiés de Chalais.* » et l'indication de l'expéditeur, a) *Pour les espèces* : A la Caisse d'Etat, à Sion ; b) *Pour les denrées, vêtements ou autres dons en nature :* Au Comité cantonal pour les incendiés de Chalais, gare, Sierre.

Art 6. La répartition et l'application des dons recueillis seront faites par un comité central nommé par le Conseil d'Etat.

Le comité publiera un compte détaillé de tous les dons reçus et de leur application.

Art. 7. La reconstruction du village incendié fera l'objet d'un arrêté spécial.

Art. 8. Le Département de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné en Conseil d'Etat, à Sion, le 14 avril 1892, pour être publié dans toutes les communes du canton, les dimanches 17 et 24 avril courant, et affiché au local ordinaire.

Le Président du Conseil d'Etat,
ROTEN.
Le Secrétaire d'Etat,
R. Dallèves.

—(o)—

SUR LE TRAITEMENT DU MILDIOU

L'efficacité du sulfate de cuivre contre le mildiou ne saurait plus être mise en doute tant les preuves se sont accumulées en sa faveur. Cependant des insuccès assez fréquents sont venus ébranler la confiance des vignerons. Dès lors la science devait s'attacher à rechercher la cause de l'échec subi dans certains cas par le vitriol bleu et s'efforcer d'y porter remède.

Suivant les contrées la maladie commence et finit un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais sa durée est généralement de cinq à six mois. La vigne est donc exposée la moitié de l'année aux attaques ou aux récidives et il n'y a pas lieu d'espérer la disparition spontanée ou artificielle du redoutable champignon. Son frère et prédécesseur, celui qui ravage nos champs de pommes de terre, après bientôt cinquante ans d'existence chez nous, n'a encore rien perdu de sa vitalité et tous deux ne témoignent que trop qu'ils sont acclimatés.

Au début le mildiou apparaissait surtout quand la température montait à 22 — 25° centigrades et quand une humidité chaude — pluies douces — alternait avec des coups de soleil. Aujourd'hui l'infiniment petit malfaisant est devenu rustique ; pourvu que la vigne soit feuillée il commence sa prodigieuse multiplication en temps humide ou sec, frais ou chaud. Aidé par l'inondation des vins étrangers, la fabrication des vins artificiels, la bière chère à Gambrinus, il rendra la vie dure aux vignerons qui avaient déjà bien à faire pour lutter contre les anciens ennemis.

Ce serait donc un grand avantage pour eux si le vitriol bleu pouvait être ramené à une efficacité plus certaine et plus régulière. Je veux essayer dans la suite de cet article de résumer les recherches d'un savant sur la question de la cause et sur la conclusion qui en découle, celle du meilleur mode d'emploi du sulfate de cuivre.

Dr B.

—(«o»)—

« Bah ! connait-on les mobiles de sa conduite louche ?

« Il est possible qu'il ait intérêt à tuer aujourd'hui la pauvrette qu'il a volée jadis.

« Qui sait s'il ne m'a pas renvoyé pour éloigner le défenseur de la victime ?

« Me régler mon compte, sans m'accorder huit jours, et parce que j'avais gratifié les lions affamés d'une ration supplémentaire !

« Supp émentaire ! Non. elle ne l'était point. Les lions crevaient de faim et avaient déjeuné par cœur.

« Leurs rugissements redoublent.

« Je parierais mon bras intact qu'ils n'ont pas mangé ce matin ou n'ont eu qu'une distribution insuffisante.

« Pourvu que Fatouma évite de les exciter !.

« J'ai envie de l'engager à être prudente.

« Non ; ce serait diminuer son assurance et conséquemment sa sécurité.

« Il me tarde qu'elle ait fini. »

Pendant que Chalu se promenait d'un bout à l'autre du bivouac, les spectateurs garnissaient peu à peu l'intérieur de la baraque, et déjà cent cinquante personnes avaient pris place aux premières et aux secondes, quand le rajah, sentant le besoin d'empaumer les badauds hésistants, amena sur l'estrade la princesse des îles de la Sonde.

— C'est son portrait frappant ! exrlama, au milieu de la foule et avec animation, un vieux monsieur près duquel se tenait une femme d'une quarantaine d'années.

— Quelle illusion !

— Pas du tout .

— Je vous atteste que vous vous trompez, prétendit la femme dont la pâleur trahissait le trouble, et en s'efforçant d'emmener son compagnon.

— Je ne me trompe nullement, se gendarma ce dernier, ajustant son binocle, Viens et tu te convaincras que ma vue est de beaucoup meilleure que la tienne.

— Quoi, mon oncle, vous vous risqueriez dans ce lieu infect !...

— Oui, déclara le vieux monsieur d'un ton absolu et en « suivant le monde », pour employer l'expression consacrée.

— C'est de l'aberration !..,

— Ah Victorine ! .'

« Tiens, ma cliente, chuchotta Graufon.

« Elle va être servie à souhait. Je ne me figurais point qu'elle aurait la hardiesse d'assister à... l'accident. Aimable nature !

« Si je devenais veuf, ce n'est pas avec elle que je convolerais en secondes noces. »

— Deux premières ? dit M. Desroches qui avait tiré de son porte-monnaie une pièce de deux francs.

— Par ici, pria, toute souriante, Mme Barbavara, l'index tourné vers l'entrée de droite.

XII

LA CAGE AUX LIONS

L'ex-raffineur se plaça au premier rang contre la ballustrade qui séparait le public de la ménagerie, et en face de la cage aux lions, théâtre des exercices de la princesse de la Sonde.

Mme Dorset se mit à sa gauche.

— La ressemblance, insista-t-il avec une obstination croissante, est extraordinaire, et je ne comprends point que tu la contestes.

« Cette jeune dompteuse rappelle Lucile par les traits du visage, la tournure et l'allure.

« J'ajoute que Marguerite, dont la disparition est une énigme, et qui, de l'avis unanime, était le portrait frappant de sa mère, aurait l'âge qu'a Mlle Fatouma,

— Vous vous exagérez la valeur de rapprochements plus hypothétiques que fondés, discuta Victorine.

(*A suivre*)

Le concert donné dimanche par la *Valérienne*, au café de la Planta, au bénéfice des incendiés de Chalais a fort bien réussi et a produit la jolie somme de 156 francs.

Nos félicitations à cette brave jeunesse qui, à un âge où en général on ne songe qu'à de frivoles amusements, nous donne un si bel exemple de solidarité et de charité.

—o—

Les inscriptions d'élèves pour la nouvelle année scolaire à l'école cantonale d'horticulture de Genève ont lieu dès maintenant. Les élèves sont reçus depuis l'âge de 15 ans. Ils doivent justifier d'une bonne instruction primaire. Moyennant l'envoi de 25 centimes en timbres-poste on peut se procurer le programme de l'école auprès de la Direction qui donnera tous les renseignements nécessaires.

(Communiqué).

Confédération Suisse

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral, dans sa séance du 14 avril s'est occupé de deux divergences qui existent encore à propos du traité de commerce. Il a décidé de maintenir son point de vue.

Si l'Italie ne cède pas tout de suite, la signature du traité n'aura pas lieu avant samedi ou peut-être mardi.

Berne, 15 avril.

M. Hauser, président de la Confédération, vient de faire publier pour la presse la note officielle suivante :

Les négociations de Zurich sont avancées, de sorte que le traité pourra être signé dans le milieu de la semaine prochaine.

Une autre dépêche annonce que les négociations commerciales italo-suisses sont achevées. La signature du traité de commerce est prévue pour le 19 avril.

Fête fédérale des officiers. — Voici les traits principaux du programme de la fête fédérale des officiers, qui aura lieu, à Genève, du 30 juillet au 1er août : Samedi 30, arrivée en bateau de la bannière fédérale ; le soir, grand bal militaire. — Dimanche 31, assemblée par armes ; après midi, réception chez M. le colonel Favre ; le soir, grande fête de nuit. — Lundi 1er août, assemblée générale ; à midi, banquet officiel.

Conseil de guerre. — Le tribunal militaire de la 1re division, assemblé samedi matin, à Lausanne, a condamné le soldat Perrin-Jaquet, du bataillon 18, de Neuchâtel, accusé de détournement de cartouches à balle, à 20 jours d'emprisonnement et aux frais.

BERNE. — M. le major Ed. Risold, de Berne a légué sa fortune s'élevant à 63,500 francs à la Société pour l'achèvement de la cathédrale de Berne.

GRISONS. — A Maladers, aucun citoyen suisse n'a pu ou n'a voulu accepter les fonctions de chef de section. C'est un étranger, fixé depuis longtemps dans la localité, un Prussien, qui remplit cet office. Voilà qui est bizarre.

On cite d'autre part un fait tout aussi curieux. Le bourgmestre de la petite ville d'Albbrug, dans le grand duché de Baden est un citoyen suisse.

VAUD. — Lundi vers trois heures, un employé de la gare de Lausanne qui nous a caché son nom conduisait au café pour lui offrir un verre de vin et une brioche un joli petit gamin vêtu de velours gris, comme un ouvrier italien. On le décidait difficilement à parler, la timidité et probablement la peine de s'exprimer lui permirent tout au plus de dire qu'il venait de Villeneuve. On allait télégraphier aux autorités de cette ville lorsqu'enfin l'enfant exhiba un billet de troisième de Martigny à Paris accompagné d'une adresse à laquelle on était prié de le conduire et d'un extrait de naissance de Villeneuve, vallée d'Aoste.

Il est donc vraisemblable que l'infortuné voyageur avait passé le St-Bernard.

Ce petit italien refusait de boire et de manger ; à chaque question il répondait par une nouvelle effusion de larmes.

L'adresse dont il est porteur laisserait volontiers croire que le petit Victor Gerbor a été oublié volontairement.

GENEVE. — Vendredi soir, à la rue des Ecluses, une domestique, en rentrant, vit quelque chose qui brûlait à terre ; croyant que c'était un cigare, elle mit le pied dessus. Le lendemain, à 5 heures et demie, on découvrit que c'était une mèche attachée à une cartouche. La police fut avertie, l'engin transporté avec toutes les précautions voulues et l'analyse faite Elle fit voir que la cartouche était remplie d'une substance tout à fait inoffensive, du tabac à priser. Ce faux attentat a causé une vive émotion dans le quartier.

Nouvelles Etrangères.

Italie.

M. Di Rudini a présenté la démission du Cabinet au roi, qui l'a chargé immédiatement d'en reconstituer un nouveau.

La crise ministérielle a été provoquée par les propositions faites, il y a quelques jours, au Conseil des ministres par M. Luzzatti pour combler le déficit. M. Luzzatti voulait d'une part augmenter les recettes en mettant un impôt sur les allumettes et de l'autre réduire le budget de la guerre d'une trentaine de millions. Au cours de la discussion, le général Pelloux, souleva un incident. Il déclarait non seulement ne pouvoir consentir à aucune nouvelle économie sur son budget, mais il exigeait en outre qu'il lui fût alloué encore quinze millions pour les dépenses extraordinaires. La majorité des ministres repoussa cette demande, convaincus qu'il était impossible de réclamer au pays de nouveaux sacrifices pour l'armée.

Etats-Unis

Une note officielle dit qu'à la suite d'un échange de notes entre M. Blaine et M. Imperiali, ministre d'Italie, l'incident du lynchage de la Nouvelle-Orléans est arrangé ; les relations diplomatiques sont reprises.

Les Etats-Unis ont remis à M. Imperiali 125 mille francs qu'il répartira entre les familles des victimes.

MM. Blaine et Imperiali, au nom de leurs gouvernements, se sont félicités de la reprise des anciennes et bonnes relations entre l'Italie et les Etats-Unis.

L'Italie juge que l'indemnité est suffisante, sans préjudice de l'action judiciaire que pourront intenter les familles des victimes.

Les familles des victimes du lynchage des Italiens ont entamé devant la cour fédérale des poursuites pour obtenir une indemnité.

VARIETES

Reproduction réservée aux journaux ayant un traité avec la Société des gens de lettres.

Le Nid.

I.

Le jeune bûcheron s'arrêta et mesura d'un regard la hauteur de l'arbre.

C'était un chêne magnifique dont il pouvait, en étendant le bras, toucher les premières branches, et dont la cime blonde, illuminée de soleil, dépassait de beaucoup celle des autres arbres.

De ci, de là, des fourrés, des taillis, des sentiers herbus, il s'envolait mille bruits encore confus, des bruissements d'insectes, des froufrous légers d'ailes et de feuilles, des gazouillis naissants qui, tout à l'heure, quand le soleil inonderait le dôme de verdure, grandiraient et envahiraient le bois tout entier.

Pour le moment une seule chanson jetait à l'air sa note cristalline et joyeuse.

Elle s'échappait d'un nid de fauvettes, là-haut, dans les branches touffues du chêne que cette aube du renouveau teintait d'opale.

Le jeune bûcheron pensait au fond du cœur que Francine, la petite chevrière brune dont les yeux clairs pleins de rayons faisaient, en le regardant, courir si fort le sang dans ses veines, serait bien heureuse de tenir un instant dans ses mains le nid jaseur et de baiser la tête duvetée des petits.

Or, que n'aurait-il point fait pour que Francine fût heureuse ?

De quoi n'était-il pas capable, pour qu'elle le remerciât d'un joli sourire ouvert sur ses dents blanches ?

Il quitta ses sabots, se débarrassa de sa veste, jeta à terre son grossier chapeau de paille et, prenant son élan, attrapa avec une dextérité remarquable les branches les plus basses de l'arbre, auxquelles il s'accrocha des pieds et des mains, et parvint enfin à se tenir debout sur l'une d'elles.

Le plus difficile était passé.

II

— Hé ! cria tout à coup une voix qui monta jusqu'à lui. Que fais-tu donc là haut ?

Il se pencha un peu, écarta les feuilles et, ayant reconnu Michel Leroux, le cantonnier du village, il répondit naïvement.

— Je vais quérir un nid que j'ai aperçu.

— Alors, tu fais comme les gamins, maintenant ? A quoi que ça te servira ce nid, je te demande un peu ?

— Il n'est point pour moi, certainement.

— Ah ! tu veux le donner ?

— Oui.

— A qui ?

— Tu es bien curieux ; c'est mon affaire.

— Si par hasard c'était.... c'était pour Francine de chez les Gaudelin que tu risques comme ça de te casser le cou..... eh bien....

— Eh bien ? répéta le bûcheron en se penchant davantage et en le regardant d'un air narquois.

— Je saurais t'empêcher, moi, de grimper jusqu'à ce nid.

— Par exemple !

— Je ne veux pas que tu fasses de cadeau à Francine.

— Oh ! un cadeau comme celui-ci ! Si j'étais cossu comme bien d'autres du village, je lui ferais plaisir d'un fichu à franges ou d'un tablier de soie pour le dimanche ; malheureusement, je ne puis pas et alors... tu viens de le dire, je risque de me casser le cou pour elle.

— Tais toi, Jacques ! tais-toi !

— Et pourquoi donc que je me tairais, s'il te plait ?

— Parce que... j'aime Francine, tu ne l'ignores point, je l'aime à en devenir fou ! Ne fais donc pas celui qui ne comprend pas.

Le bûcheron s'accrocha de nouveau à la branche, prit encore son élan et sauta auprès du cantonnier.

Jean Barancy.

(A suivre.)

ST-GALL. — Dans la commune de Schauben trois paysans ont trouvé une cartouche de dynamite, probablement perdue par un ouvrier italien. Ils l'ont si bien manipulée qu'elle a fait explosion. Tous trois ont été blessés, le premier assez dangereureusemt à la tête, le deuxième a eu deux doigts emportés et le troisième n'a eu que des brûlures sans gravité.

Toile d'Alsace pour robes et fourres de duvet **de 45 Cent.** par mètre, ainsi que Crétonnes, Satins, Mouseline de laine, etc. — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique **Jelmoli et Cie à Zurich**. Echantillon par retour.

Chemins de fer du Jura-Simplon

Transport gratuit de dons en faveur des victimes de l'incendie de Chalais

Les dons de toute nature (à l'exception des matériaux de construction et du combustible) consignés dans les gares des chemins de fer du Jura-Simplon pour les victimes de l'incendie de Chalais (canton du Valais) sont transportés *gratuitement* par la dite Compagnie, pour autant que ces dons sont adressés au Comité de secours à Chalais.

Berne, le 14 avril 1892.

(B5425) LA DIRECTION.

A. FRANZONI,

CHIRURGIEN-DENTISTE

SION

Aurifications — plombages — ciments — dents à pivots.
Dentiers artificiels américains - couronnes artificielles S. G. D. G.
Chirurgie dentaire : extractions — traitement des racines.
Soins de la bouche.
Consultations de 9 à 12 et de 2 à 5 heures.

MAISON ROTEN, A LA PLANTA

Distillerie d'absinthe suisse

Liqueurs fines et ordinaires J. & E. FAVRE,
MONTHEY. *Représentants et dépositaires* du **Bitter des Diablerets.**

Foin à vendre

A VENDRE 100 toises de bon foin et regain chez Mme Veuve JOYET à Ollon (Vaud). 3 -2

Agents et Voyageurs.

sérieux, demandés partout. Bonne provision et salaire fixe. De plus amples détails seront donnés aux offres à l'administration du *"Beobachter" Zurich.*

G. d'Angreville

Chirurgien-Dentiste
ST-MAURICE

Recevra à Martigny (Hôtel de l'Aigle) le lundi 25 avril prochain dès les 8 heures. 2 -1

Bons fromages maigres de 20 à 25 kilos, expédiés franco contre remboursement à 70 cent. le kilo pour une pièce et à 65 cent. pour deux Indiquer la gare
Laiterie d'ALLE (Jura Bernois.)
3—1

Le soussigné avise l'honorable public qu'il ouvre un **petit ATELIER DE RELIURE** *rue du Rhône, 16 au 2e étage.*

Se recommande pour les travaux concernant son état. Prix très modiques. MÉVILLOT Jos., de Ch.
2m1 Relieur.

!! Réveils-matin !!
HELVÉTIA

Les seuls que l'on puisse vendre de confiance *pour le prix dérisoire de fr. 6* Beauté et solidité, qualité garantie.
Albin Rochat, Charbonnières (Vallée de Joux) m5—3

Champignons.

La fabrique de conserves, Saxon, achète à des prix favorables la *morille* et autres champignons comestibles 5v4

Emigrants

pour tous pays d'outre-mer sont transportés aux conditions les plus favorables par l'*Agence générale maritime*

ZWILCHENBART à Bâle.

Pour traiter s'adresser aux *agents pour le Valais MM.*
Gabriel Veuillet St-Maurice
Louis-Xavier de Riedmatten Sion.
Emile Bürcher, Brigue. m40—6

Ingrédients
de P. HARTMANN,
PHARMACIEN
à **Steckborn** Thurgovie
pour préparer soi-même un
excellent cidre de ménage
parfaitement sain et savoureux
Prix fr. 3. 85 la dose (sans sucre) pour 150 litres, avec mode d'emploi.
Prendre garde aux contrefaçons !
Certificats gratis et franco à disposition. Dépôts :
Sion : Pharm. G. Faust ; Pharm. Hoffmann. — Monthey : Pharm. H. Zumoffen.

AUX SOCIÉTÉS DE CHANT

25 CHŒURS d'HOMMES
de divers degrés de force.
Prix : 30 cts. — par 20 exempl. 25 cts.

CHŒURS MIXTES
Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

3 CANTATES
Grandson — Davel — Pestalozzi
pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et écoles.
Prix : 40 cts. — par 20 exempl. 30 cts.

Envoi du catalogue et de spécimens sur demande
S'adresser à l'auteur :
Henri Giroud
à Ste CROIX (Vaud).

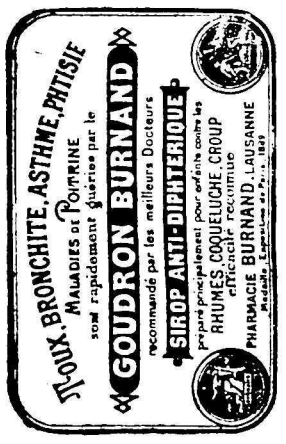

Médaille d'Or
à l'Exposition universelle, Paris 1889.
En vente dans tous les bons magasins d'épicerie (HS 65-53)3

A vendre

Une **Machine à tricotter** ayant peu servi. — S'adresser à l'imprimerie. 2—2

IMPRIMERIE DU CONFÉDÉRÉ
Impressions en tous genres.
ATELIER TYPOGRAPHIQUE
JOS. BEEGER, SION
IMPRESSION DE : Registres — Affiches —
Notes — Circulaires — Etiquettes —
Menus — Spécimens — Têtes de lettres —
Enveloppes avec impression de raison de commerce
Tableaux — Faire-part — Cartes des vins
Cartes de visite et d'adresse.
Registres des Etrangers, Registres à souche, de notes d'Hôtel,
Reçus, Traites, Factures, Memorandum, etc.
BROCHURES, STATUTS, RÈGLEMENTS, PROGRAMMES ETC.
TRAVAIL PROMPT, PRIX MODÉRÉS.

IMPRIMERIE JOS. BEEGER, SION